



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS S'EST INSTALLÉ DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Depuis quelques années, Le service de Médiation de Dettes du CPAS de Charleroi était localisé dans la galerie Eldorado, boulevard de l'Yser . Depuis le début du mois d'avril, le service s'est installé dans un bâtiment récemment acquis par le CPAS à la Rue de la Neuville 14-16. Cette acquisition, d'un montant de 650.000€ permettra rapidement de réaliser des économies substantielles puisque les locaux du boulevard de l'Yser étaient loués.

Sa localisation est idéale pour le service et ses usagers puisqu'il fait face au Centre administratif du CPAS et est à 50 mètres de la Maison de l'Energie du CPAS, service dont nombre d'usagers sont communs avec ceux de la Médiation de Dettes.

Le Service de Médiations de Dettes du CPAS de Charleroi est un des plus importants de Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, il est composé de 7 travailleurs sociaux médiateurs de dettes, de trois agents administratifs et il bénéficie de la collaboration de 2 avocats spécialisés en ces matières.

En année normale, en 2019, par exemple, le nombre de personnes reçues au sein du service oscille autour des 2.800 et ses agents gèrent plus de 1000 dossiers actifs de médiation de dettes. Sans compter les dossiers relevant du règlement collectif de dettes (procédure judiciaire).

Par rapport à ces chiffres de 2019, l'activité a été ralentie en 2020 suite aux 2 confinements imposés par la crise du Covid, on passe ainsi de 1060 dossiers actifs en 2019 à 738 en 2020.

Malgré le confinement, le service est resté en contact avec ses usagers et a traité toutes les situations d'urgence.

Il est à noter que lors des périodes de confinement plus strictes, (quasiment 5 mois en 2020), les procédures d'huissier non pas eu lieu et les expulsions non plus (situations d'urgence pour le service).

Nous remarquons depuis quelques semaines que le service est à nouveau sollicité davantage. Même si en raison des conditions sanitaires, l'essentiel du travail se fait toujours sur rendez-vous, le service a repris des permanences les lundis et vendredis de 8h30 à 11h30. Au cours de

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

celles-ci, le service répond aux questions des usagers, négocie des plans de paiement dans l'urgence, et si la situation le nécessite, oriente, le cas échéant, les personnes vers des services internes ou externes au CPAS. Une information sur la nature du travail de médiation de dettes et sur le fonctionnement du service est également donnée. Au terme de cette prise de contact, les personnes reçoivent un tableau budgétaire à compléter. Après quoi, un rendez-vous est fixé avec un médiateur de dettes. C'est au terme de ce premier entretien qu'un dossier de médiation de dettes est ouvert au sein du service.

Il est à noter qu'à l'heure actuelle, 80 à 85% des personnes qui s'adressent au service sont des allocataires sociaux (bénéficiaires du CPAS ou chômeurs).

Philippe Van Cauwenberghe, Président du CPAS *« Il ne faut pas avoir peur contacter notre service de médiation de dettes, chaque dossier est traité de façon discrète et confidentielle. Solliciter l'avis d'un professionnel sur une situation d'endettement permet déjà de se sentir encadré et soutenu. Et puis, plus vite on tente de trouver des solutions avec les créanciers, mieux on avance pour se sortir des difficultés financières. »*

Enfin, signalons qu'à moyen terme, le bâtiment de la rue de la Neuville accueillera certains agents de la Direction Santé Mentale et Prévention comme l'équipe de Prévention Promotion Santé Assuétudes (PPSA) dont la mission principale est d'apporter des informations ou un soutien psychologique à tout citoyen concerné directement ou indirectement par les drogues et leur usage.

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**